

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz European Opportunistic Bond

Catégorie d'Actions A (EUR)



ISIN LU0165915215

WKN 263264

PRODUIT

Allianz European Opportunistic Bond (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors. Le compartiment et ce document d'informations clés sont autorisés et réglementés par Commission de Surveillance du Secteur Financier dans Luxembourg (www.cssf.lu).

Allianz Global Investors GmbH, est une société de gestion de capitaux allemande supervisée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin). Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 24.09.2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

OBJECTIFS

Accroissement du capital sur le long terme en investissant sur les Marchés obligataires européens, avec une volatilité pouvant atteindre 5,00 % par an dans des conditions normales de marché en tenant compte des caractéristiques E/S. Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire d'investissement suit une approche opportuniste, qui prévoit en particulier l'accès à un éventail d'opportunités macro et de crédit.

Les actifs du Compartiment sont investis conformément à des caractéristiques E/S. Le Compartiment investit principalement ses actifs dans des obligations exposées à l'euro telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des obligations autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 70 % de ses actifs dans des Obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des ABS et/ou MBS. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des fonds cibles (OPCVM et/ou OPC). Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds du marché monétaire et/ou les détenir directement dans des dépôts à terme et/ou (dans la limite de 20 % des actifs du Compartiment) dans des dépôts à vue à titre temporaire à des fins de gestion de la liquidité et/ou à des fins défensives. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins (i) de gestion efficace de portefeuille (y compris de couverture) et/ou (ii) d'investissement. Le

Compartiment peut investir ses actifs dans des options et/ou des contrats à terme standardisés sur indices d'actions mondiaux et européens, à la fois à des fins de gestion efficace de portefeuille et de couverture. Les actifs du Compartiment ne peuvent à aucun moment détenir une position longue synthétique nette sur indices d'actions. Exposition de change hors EUR de 30 % maximum. La Duration doit être comprise entre -2 et 7 ans.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (caractéristiques E/S) avec l'application simultanée de certains critères d'exclusion minimum pour les investissements directs. Le modèle d'informations précontractuelles du Compartiment décrit toutes les informations pertinentes concernant le champ d'application, les informations détaillées et les exigences des caractéristiques E/S, ainsi que les critères d'exclusion appliqués. Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence qui est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance importants, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence.

Indice de référence : €STR (in EUR).

Vous pouvez généralement demander le rachat des actions de cette catégorie d'actions chaque jour ouvré.

Nous distribuons généralement les revenus générés par cette catégorie d'actions sur une base annuellement.

Dépositaire: State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Cette Catégorie d'actions s'adresse aux investisseurs qui possèdent des connaissances de base et/ou une expérience de base en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la

situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le classement du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir. Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce Compartiment ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les risques importants suivants ne sont pas entièrement pris en compte par l'ISR :

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de ce Compartiment et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 10/2020 et 10/2023. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2/2019 et 2/2022. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 8/2018 et 8/2021.

Période de détention recommandée: 3 ans

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	7.670 EUR -23,3 %	7.620 EUR -8,7 % chaque année
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	7.950 EUR -20,5 %	7.690 EUR -8,4 % chaque année
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9.600 EUR -4,0 %	9.760 EUR -0,8 % chaque année
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10.380 EUR 3,8 %	10.430 EUR 1,4 % chaque année

QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Un défaut de la société de gestion n'a aucune incidence directe sur vos paiements, car la loi stipule qu'en cas d'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, le Compartiment ne fait pas partie de la masse de l'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, mais reste indépendant.

Par conséquent, l'insolvabilité de la société de gestion ou du dépositaire

désigné du Compartiment n'entraînera pas la perte de l'argent investi dans le Compartiment par l'investisseur.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment peut soit liquider le Compartiment et distribuer le produit aux investisseurs du Compartiment, soit confier sa gestion à une autre société de gestion.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	589 EUR	836 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,9 %	2,8 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,0 % avant déduction des coûts et de -0,8 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

		L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an:
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	482 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,11 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	106 EUR
Coûts de transaction	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 3 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 3 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie.

Cependant, la Société peut suspendre l'émission et le rachat des actions du

fonds si des circonstances exceptionnelles rendent une telle mesure nécessaire dans l'intérêt des investisseurs, ou restreindre les rachats si les demandes de rachat des investisseurs atteignent un seuil prédéterminé au-delà duquel les demandes de rachat ne peuvent plus être exécutées dans l'intérêt de l'ensemble des investisseurs. Afin de gérer les risques de liquidité, la Société peut utiliser des mécanismes permettant d'allouer aux investisseurs les coûts engendrés par les souscriptions ou les rachats (par exemple, les frais de transaction) selon un principe d'allocation des coûts, réduisant ainsi le risque de dilution pour les investisseurs restant dans le compartiment. La Société peut, dans l'intérêt des investisseurs, scinder («Spin off») les investissements illiquides présents dans le portefeuille du compartiment. La procédure détaillée de rachat des actions du Compartiment est décrite dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veuillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Numéro de téléphone : +49 69 24431 140
Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>
Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>
 Ce Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, et qui publie ensuite les informations pertinentes (article 8 du SFDR).

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
 Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des

compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.
 Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, les documents réglementaires, y compris le Prospectus, le rapport annuel en anglais et dans certaines langues. Également disponible gratuitement auprès de Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Performances passées jusqu'à 10 ans et scénarios de performance
- Dernière version du Document d'informations clés du Compartiment.